



POURSUIVONS LA GREVE

MANIFESTONS LE 27 NOVEMBRE

DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE!

Saint Charles - PARIS I

LE PROJET DE LOI:

Le projet Devaquet (Du nom de l'actuel ministre des universités) est basé sur un principe qui est, tel qu'il le nomme, l'autonomie des universités. Selon le projet, chaque université étant autonome (Article 2):

ELLE FIXERA ELLE MÊME LES DROITS D'INSCRIPTION ET POURRAIT RECEVOIR DES CAPITAUX PRIVÉS (ART. 17)

Les universités pourraient faire des diplômes locaux (Articles 28 et 29).

ELLES POURRAIENT ÉGALEMENT FIXER LES CONDITIONS DE PASSAGE D'UN CYCLE À L'AUTRE (ART 30)

LES CONSÉQUENCES ET LES DANGERS DE CETTE LOI:

Sous l'aspect de libéralisation que veut donner le gouvernement, sous ce projet se cache en fait de véritables dangers.

Ainsi si on laisse chaque université fixer les droits d'inscription ON ARRIVERA TRÈS

VITE À DES INSCRIPTIONS S'ÉLEVANT À 2000 OU 3000 FR. VOIR PLUS (ils sont déjà entre

1000 et 1500 fr. cette année). Ceci ne veut pas dire une meilleure qualité d'études, comme on pourrait le croire car parallèlement il y a un désengagement de l'état et de la collectivité vis-à-vis de l'enseignement supérieur.

D'autre part, laisser les capitaux privés entrer dans l'université a deux conséquences:

- L'abandon des filières jugées non rentables (Sciences humaines, lettres, arts plastiques)
 - Précarisation des diplômes: Un diplôme n'aurait plus de valeur que pour les entreprises qui financent ces filières. Si elles stoppent leur demande, le diplôme disparaît et le diplôme à un papier sans aucune valeur entre les mains. Cette remarque vaut également pour les diplômes locaux. Selon les endroits où vous aurez pu faire vos études vous aurez un diplôme plus ou moins bon d'où:
 - Inégalité et sélection régionale
 - Inégalité sociale. En effet les facs ou les filières réputées les meilleures seront aussi les plus chères!
 - Inégalité et sélection arbitraire: Les facs auront leurs quotas de reçus et quel que soit votre valeur elles ne prendront qu'un nombre limité d'étudiants.
- C'est ainsi qu'il faut comprendre l'article 30:
VOUS AUREZ BEAU AVOIR VOTRE D.E.U.G LES FACs AURONT LE DROIT DE VOUS REFUSER EN LI
 CENCE même chose de la licence à la maîtrise

CE QUE NOUS EN PENSONS:

Ce projet de loi ne vient pas par hasard, il est une étape déterminante dans le processus de privatisation de l'université qui se met en place déjà depuis quelques temps.

Avec cette loi mais aussi avec toutes les mesures prises ces dernières années (hausse des droits d'inscription, de la sécu, désengagement de l'état par rapport à la sécu étudiante) le rôle de l'université est complètement remis en cause:

FAIRE DES ÉTUDES N'EST PLUS CONSIDÉRÉ COMME UN DROIT MAIS COMME UN PRIVILÈGE, COMME LA CONSOMMATION D'UN PRODUIT QU'IL FAUT DONC PAYER. Tant pis pour ceux qui ne le peuvent pas.

Unité de tous les étudiants pour le retrait du projet de loi DEVAQUET et pour le réengagement financier de